

sept. 18, 2025

L'extinction prévue de la technologie 2G en France, fin 2026, provoquera-t-elle l'arrêt des ascenseurs, de la téléassistance ou des systèmes d'alarme des maisons ? Les professionnels le craignent, mais d'autres voix se veulent plus rassurantes.

En France, près de 8 millions d'appareils sont reliés en 2G ou en 3G, dont 4 millions en 2G, selon une étude PWC réalisée à l'été 2024. Parmi eux, des systèmes d'alarme d'ascenseurs, des services de téléassistance pour les personnes âgées et/ou malades, de télésurveillance des habitations ou de la qualité de l'eau... En 2022, Orange a annoncé la fin du réseau 2G pour fin 2026, et du 3G, trois ans plus tard, une mesure suivie aussitôt par les autres opérateurs de téléphonie en France.

À moins de deux ans de cette première échéance, les acteurs concernés tirent la sonnette d'alarme en affichant notamment leurs inquiétudes au sujet du temps réduit pour effectuer les mises à jour. **Alain Monteux**, le président de **Tunstall Vitaris, leader de la téléassistance en France (250 000 bénéficiaires)**, en fait partie : « *En France, 120 000 dispositifs sont concernés sur un parc de 750 000 bénéficiaires, des personnes isolées, âgées, fragiles, atteintes de pathologie cognitive... La téléassistance est leur seul lien vital, en cas de chute ou de détresse. L'arrêt de ces réseaux vaudrait plus de 100 000 appareils inutilisables et avec une vraie difficulté de remplacement dans les délais annoncés* ».

« *Il faudrait prolonger cette transition jusqu'à 2030* »

Alain Monteux n'est pas inquiet pour son entreprise, « à la fois prestataire de services et fabricant de matériel. La transition a donc été anticipée en déployant des équipements qui sont, soit compatibles avec la 4G, soit qui se raccordent directement avec la box internet ». Selon lui, « *les grands téléassistants ont anticipé, les petits vont connaître des problèmes. Les appareils de téléassistance sont robustes et fiables, avec une durée d'amortissement de 5-6 ans, voire plus, et on a demandé, en 2022, aux petites associations de s'en débarrasser et d'en racheter des nouveaux. Économiquement, ce n'était pas faisable. Le souci, c'est la durée de quatre ans (2022-2026), trop courte. Il faudrait prolonger cette transition jusqu'à 2030* ».

Manque de temps pour les ascenseurs

Du côté des ascensoristes, c'est également le manque de temps accordé qui est souligné, celui pour effectuer des mises à jour dans les délais. Craignant un afflux de demandes intenable, le président de la fédération des ascenseurs a ainsi appelé les copropriétés et les bailleurs sociaux à « *se dépêcher* » de changer le système de téléalarme. « *Dépêchez-vous de prendre les décisions rapidement pour qu'on puisse planifier les interventions* », a lancé Alain Meslier sur RMC, soulignant qu'il ne reste qu'un an pour procéder au remplacement de ces systèmes par des solutions 4G et 5G plus récentes, ce qui est « *un temps très, très, très, très contraint* ». Sinon, « *il ne se passera plus rien* » lorsque quelqu'un bloqué dans un ascenseur appellera de l'aide via le bouton du système de téléalarme, puisque la connexion aura « *été coupée* ».

Dans le Morbihan, l'annonce de l'arrêt de la 2G en 2026 a été anticipée, notamment par Mickaël Couty, responsable patrimoine pour Morbihan Habitat, qui se montre serein. « *Nous avons en charge 300 ascenseurs dans le département. Nous avons intégré les mises à jour dans les contrats de maintenance, effectuée tous les six mois. Nous serons dans les temps, et ce sera aussi le cas pour les interphones en réseau 2G.* »

« *La France ne fait pas figure d'exception* »

La sérénité est également de mise chez le député « Renaissance » des Côtes-d'Armor, Éric Bothorel, co-auteur d'un rapport d'information parlementaire concernant le déploiement du haut débit sur le territoire français. « *Bien sûr, cela représente des efforts d'adaptation qu'il ne faut pas ignorer. Parce que l'échéance se rapproche, on a l'impression que les choses vont très vite. Mais cette échéance est connue depuis 2022, et la France ne fait pas figure d'exception sur le décommissionnement de la 2G et de la 3G, elle est au même rythme que les autres pays européens.* »

Le député préfère mettre en avant les côtés positifs : « *D'abord, cette technologie date d'une époque où les cybermenaces n'étaient pas à un niveau aussi intense qu'aujourd'hui et il existe donc une fragilité technologique ; ensuite, la 2G et la 3G sont bien plus consommatrices d'énergie que les nouvelles technologies ; enfin, ce décommissionnement pourra libérer des fréquences qui seront utiles à d'autres usages et permettra d'augmenter la couverture dans les zones rurales* ».

« *Il ne peut y avoir que de mauvaises raisons qui nous inviteraient à prendre du retard sur l'extinction de ces réseaux. Et nous avons d'autres raisons qui pourraient nous amener à être angoissés et paniqués pour ne pas ajouter celle-là...* » Éric Bothorel.